

Résolution présentée par la délégation de la

République fédérative du Brésil

Thème Droits politiques et sociaux

Concerne Une réforme du Conseil de sécurité de l'ONU

L'Assemblée Générale,

Préoccupée de l'usage abusif du droit de veto par les puissances siégeant au Conseil de sécurité,

Soulignant que les États-Unis et la Russie ont usé de leur veto respectivement 90 et 155 fois durant ces 80 dernières années, favorisant leur essor ainsi que le développement de conflits dévastateurs dans le monde,

Étonnée que les puissances du passé continuent encore aujourd'hui d'imposer leurs décisions perpétuant ainsi et toujours une forme d'hégémonie colonialiste,

Rappelant que le monde est doté d'une grande diversité politico-économique et que certaines puissances égalent celles actuellement au Conseil de sécurité, justifiant l'ajout de nouveaux sièges permanents au Conseil de sécurité pour une meilleure répartition entre les différentes puissances mondiales représentant ainsi tous les continents,

Précise que l'ajout de la République fédérative du Brésil, la République de l'Inde, la République fédérale d'Allemagne, l'État du Japon ainsi que la République d'Afrique du Sud au sein du Conseil de sécurité représenterait une densité démographique équivalente à un quart de la population mondiale impliquant une représentation de la moitié de la planète au sein du Conseil de sécurité comprenant les pays actuels,

Ajoutant l'importance militaire que représente l'Inde et l'Afrique du Sud mais aussi l'Allemagne et le Japon en matière de technologie de pointe et l'envergure économique que représentent ces pays placés dans le top 10 des plus grandes puissances économiques mondiales,

Décide qu'une restriction relative au droit de veto soit introduite : chaque pays dispose de trois vétos libres impliquant ainsi pour les vétos suivants, une justification devant être acceptée par un minimum de deux autres États du Conseil de sécurité;

- l'inclusion de cinq nouveaux pays au sein du Conseil de sécurité, la République fédérative du Brésil, la République de l'Inde, la République fédérale d'Allemagne, l'État du Japon ainsi que la République d'Afrique du Sud, induisant ainsi une représentation de chaque continent au Conseil de sécurité.

*Le texte français fait foi*